

# Comment accélérer la transition énergétique ? Avis sur la mise en œuvre de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV)

---

## Déclaration du groupe CFTC

La loi relative à la transition énergétique fixe une forte réduction des gaz à effet de serre, et la mise en œuvre des énergies renouvelables pour assurer une meilleure indépendance énergétique ;

Cette loi concilie l'ambition de réussir avec un modèle basé sur la croissance verte.

Tout cela pour un défi considérable.

Le premier constat n'est pas d'un bon présage : avec la reprise économique, la France sort de sa trajectoire fixée, postulant que la croissance qui revient n'est pas encore bien verte...

Au plan général, les manques de financement, le pilotage national défaillant, des territoires en retard sur la définition des objectifs, le manque de sensibilisation des acteurs, de qualification pour les métiers de la croissance verte, la difficulté de simplifier des procédures pour installer les énergies renouvelables, la difficulté des ménages à choisir dans l'offre, l'importance du parc bâtiments à rénover, freinent les étapes de mises en œuvre.

La CFTC approuve la proposition d'abonder le plan d'investissement à 35 milliards d'euros, de mieux suivre les dispositifs proposés. Elle approuve la suggestion qu'une partie de la contribution taxe carbone, soit attribuée aux collectivités locales pour rénover les bâtis.

Sur deux sujets centraux, transports, habitat et bâtiments, nous déplorons les difficultés d'investissement des collectivités les freinant dans la politique d'aménagement urbain, pour une ville transformée.

Transports et mobilités sont les premiers postes d'émission, la loi doit agir plus fortement, la CFTC soutient les recommandations : Dans les entreprises, en intégrant le télétravail, en travaillant aux plans de déplacement dont le covoiturage, dans l'engagement prospectif sur les vecteurs énergétiques à privilégier pour les voitures, camions, et l'analyse des investissements réseaux.

7,5 millions de logements sont considérés comme des passoires énergétiques !

La CFTC approuve la recommandation d'un plan de rénovation des logements et bâtiments du tertiaire, suffisamment financé, en priorisant les logements mal isolés. Elle soutient la demande d'un suivi chiffré des rénovations pour revenir aux objectifs de la loi. Approuve également la recommandation d'augmenter le chèque énergie des ménages vulnérables. Elle souscrit au prêt attaché à la pierre pour la rénovation, vers ceux qui ne peuvent se lancer dans des investissements compte tenu de leur âge ou des circonstances.

La transition énergétique favoriserait la création de cent mille emplois en 3 ans : aucune statistique ne permet de suivre cet objectif, et de mesurer qu'une croissance verte est à l'œuvre.

La vision prospective par les branches, tout comme la mise en œuvre du plan de programmation de l'emploi et des compétences des secteurs impactés sont des recommandations indispensables pour accompagner la transition.

Le groupe CFTC a voté cet avis.